

# QCM ET MINI EXERCICES SUR LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

1. La norme les IAS 16 et 38 et le SCF définissent les immobilisations corporelles et incorporelles par la notion de propriété juridique.

- Vrai  Faux

2. Les frais de démarrage d'une ligne de production nouvellement acquise pour 100 s'élèvent à 15. Les frais d'installation s'élèvent à 2. Pour quel montant global la ligne de production apparaîtra à l'actif du bilan?

- 100  102  
 115  117

3. Une machine est acquise pour 220 et sera payée à terme, 1 an après. Le taux d'actualisation annuel est de 10%. Pour quel montant figurera-t-elle à l'actif du bilan au moment de sa mise en service, selon IAS 16 et le SCF?

- 198  200  
 220  242

4. La juste valeur d'une immobilisation corporelle est égale à son coût de remplacement à l'état neuf.

- Vrai  Faux

5.1 Quel est la méthode préférentielle retenue par le SCF et les IAS-IFRS pour l'évaluation à la date de clôture des immobilisations corporelles et incorporelles?

- La méthode ou modèle du coût  La méthode ou modèle de la réévaluation (ou juste valeur)  
 Valeur nette de réalisation

5.2 Quels sont les modes d'amortissement comptables d'une immobilisation corporelle ou incorporelle ?

6. Selon IAS 16 et le SCF, les contrats de location-financement doivent apparaître comme élément de l'actif corporel immobilisé chez le locataire (preneur). Dire pourquoi ?

- Vrai  Faux

7. La société Alilou, producteur de clous, acquiert le 01/12/N, pour le transport de son personnel, un véhicule pour 20000 HT (TVA, 9%). Le concessionnaire lui octroie un rabais de 2400 et un escompte de 2% pour paiement le 02/12/N. Elle paie effectivement le 02/12/N. Pour quel montant figurera cette immobilisation à l'actif ?

8. La société Alilou, acquiert le 01/12/N, pour le transport de ses produits, un camion pour 10 000 HT (TVA, 9% en sus). Le concessionnaire lui octroie un rabais de 1%, une remise de 2% et un escompte de règlement de 2% pour paiement avant le 15/12/N. Un taux d'intérêt de 1% par mois est appliqué sur tout retard, tout mois commencé est considéré étant compté comme mois entier. Elle paie effectivement le 01/01/N+1. Présenter la facture. Quel est le montant à constater pour la machine au 01/12/N et pour la dette correspondante? Quel est le montant de la dette au 31/12/N ? Comptabiliser à ces dates.

9. Une société procède à la première réévaluation d'une machine (valeur comptable : 30, juste valeur nette de cession : 10) et d'un terrain (coût historique : 100, juste valeur : 150). Quel montant passer en charges pour perte de valeur d'actifs et en écart de réévaluation en excluant la fiscalité ?

10. L'approche par composants implique :

- La caducité des provisions pour grosses réparations.
- Le recours au seul amortissement linéaire.
- L'impossibilité de procéder à la réévaluation des actifs.
- L'utilisation systématique de la juste valeur.

11. Une machine est achetée le 01/01/N pour 300 réglés au comptant. Sa durée d'utilité est estimée à 4 ans. Le contrat d'acquisition prévoit une révision tous les deux ans, le coût d'une révision étant évalué à 20. La révision intervenue le 02/01/N+2 est de 30 réglée au comptant. Quel plan d'amortissement doit-on appliquer lors de l'acquisition ? Comptabiliser au 01/01/N, 31/12/N et 02/01/N+2, sachant que le taux d'actualisation est de 6%

12. Une société procède à la première réévaluation d'une machine au 31/12/N (valeur comptable : 30, juste valeur nette de cession : 10) et d'un terrain (coût historique : 100, juste valeur : 150). A quelle valeur doit apparaître au 31/12/N la machine et le terrain ?

13. L'entité Alilou acquiert au 1<sup>er</sup> janvier N un groupe de machines de production financé comme suit :

- Une machine A pour 100 payés comptant ;
- Une machine B pour 121 payés à terme ( fin N + 2 ) ;
- Une machine C, financée par leasing : la juste valeur du bien est de 55 et la somme actualisée des paiements minimaux est de 50. Les coûts directs du contrat de location sont de 10

Alilou a encouru les coûts additionnels suivants :

- Amélioration du site récepteur des machines pour 3 (dallage de béton, ajout de lignes électriques) ;
- Honoraires des mines pour homologation de la machine A pour 3 ;
- Livraison de consommables pour les machines pour 12 ;
- Livraison de la machine B pour 4, payée comptant.

La durée d'utilisation des trois machines est de 4 ans. Le taux marginal d'endettement de l'entreprise concerné est de 10%.

Si l'on considère l'intégralité des acquisitions de l'énoncé (machines et coûts rattachables), quel est le montant global à immobiliser à cette date selon le SCF et IAS 16 ?

14. Même exercice que le précédent mais pour la machine C acquise par leasing, la juste valeur est de 55 et la somme actualisées des paiements minimaux est de 56, les coûts restant à 10.

15. En reprenant l'exercice 12 ci-dessus : au 31.12.N, la valeur résiduelle des machines A, B et C est estimée respectivement à 5, 10 et 8, leur valeur d'utilité est estimée à 120, 100 et 38 et leurs prix de marché pour 110, 96, et 42 pour des coûts de sortie estimés de 2 pour chaque machine.

Présentez au 31.12.N les calculs afférents à chaque machine selon que l'entité utilise aux dates de clôture la méthode du coût ou celle de la réévaluation en tenant compte de la fiscalité, sachant que le taux d'IBS est de 23%, que le mode d'amortissement linéaire comptable et fiscal ayant la même durée est utilisé. Présentez les calculs au 31.12.N+1 tenant compte de la fiscalité, sachant que les données ci-dessus n'ont pas changé et que la valeur réévaluée est = à la valeur recouvrable.

16. La société Alilou a fait l'acquisition le 01/01/N d'un matériel B pour un coût hors taxe de 100 000 da. Durée d'utilité 5 ans. Valeur résiduelle=10% du prix d'acquisition. La hausse annuelle attendue du CA pendant les 5 ans est de 100000 da/an. La marge moyenne de la société avant amortissement et impôt sur le résultat est de 23%. Le % d'actualisation est de 8%. Au 31/12/N le prix net de marché du matériel est de 90000 da. Quelle est la valeur recouvrable au 31/12/N ?

17. Le 01/01/N, la société Alilou a acquis une machine auprès d'un bailleur financier. La juste valeur contractuelle du bien loué est de 12000 kda. La redevance annuelle payable en début de période, le 01/01 de chaque exercice, est de 3000 da. La 1ère échéance est payable le 01/01/N. L'option d'achat du preneur est de 1000 et le preneur ne compte pas la lever. La durée du contrat est de 5 ans=à la durée d'utilité du bien. Le mode d'amortissement comptable est le linéaire. Posez la formule de détermination du taux implicite qui est 15,32%. Posez la formule de détermination de la somme des sommes des paiements minimaux actualisés qui est de 11510 ? A quelle valeur doivent être comptabilisés l'actif et la dette location-financement chez Alilou le 01/01/N ?

18. Le 01/01/N, la société Alilou a acquis un avion pour 500000 mda et une machine pour 10000 mda.

- La machine dispose d'un système informatique embarqué nécessaire à son fonctionnement, son coût étant de 2000 mda. Sa durée d'utilité est de 4 ans.
- L'avion doit subir une révision générale obligatoire dans 3 ans, le 31/12/N+2, nécessaire à la délivrance du certificat de navigabilité. Une récente révision pour un avion similaire fut effectuée pour 1000 mda. L'avion est constitué de 4 composants : carlingue, moteurs, sièges, cabine de pilotage, le coût de chacun des composant est de 25% de la facture du fournisseur. Finalement, l'avion ayant atteint avant termes le nombre de miles nécessitant la révision, celle-ci intervient effectivement le 01/07/N+2 pour un coût de 1800

**Travail à faire** : passer les écritures au 01/01/N, au 01/07/N+2 et au 31/12/N+2 relatives à la révision. Comment qualifier le système informatique de la machine ? Toutes les opérations sont effectuées au comptant.

19. Un bus est acquis le 01/06/N pour 10000. Pour cela l'Etat accorde un prêt pour ce montant à charge pour l'entité Alilou de desservir un village situé en haut d'une montagne. Ce prêt est accordé à taux zéro alors que le taux de marché est de 4%. Il est remboursable in finé au bout de 2 ans au 01/06/N+1. Ce prêt est-il une subvention ? justifier. Dresser le tableau d'amortissement contractuel du prêt et son tableau d'amortissement économique. Passez les écritures liées au prêt au 01/06/N. Arrondissez les chiffres.